



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel

Question écrite n° 90148

Texte de la question

M. Jacques Le Nay attire l'attention de M. le ministre délégué aux relations avec le Parlement sur la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et notamment sur les conditions d'emploi des personnes handicapées. Il lui demande de lui faire connaître le nombre de personnes handicapées recrutées par son ministère pour chacune des années 2003, 2004 et 2005.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux relations avec le Parlement, auprès du Premier ministre, a l'honneur de faire connaître à l'honorable parlementaire que le ministère des relations avec le Parlement ne dispose d'aucun service administratif propre et ne comprend qu'un cabinet ministériel à effectif réduit.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90148

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 2006, page 3279

Réponse publiée le : 18 avril 2006, page 4268